

Séance
ordinaire du
20
novembre
2017

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-JOLI**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU VINGTIÈME (20^e) JOUR DU
MOIS DE NOVEMBRE DEUX-MIL-DIX-SEPT (2017) À COMPTER DE 20 h 30 À
LA SALLE DU CONSEIL SITUÉE AU 40 HÔTEL-DE-VILLE À MONT-JOLI**

sont présents :

M. Martin Soucy, maire
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1
Mme Annie Blais, conseillère du district 2
M. Robin Guy, conseiller du district 3
M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4
M. Alain Thibault, conseiller du district 5
M. Denis Dubé, conseiller du district 6

Monsieur le Maire préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Deux (2) contribuables assistent à la séance alors que quatre (4) membres du personnel-cadre de la Ville, soit mesdames Kathleen Bossé, greffière ainsi que messieurs Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint, Steve Corneau, directeur des finances, et Léo Caron, directeur du développement économique et de l'urbanisme y assistent.

Sont également présent Madame Sonia Lévesque, du journal L'Avantage et monsieur Marc Després de la Télévision de La Mitis.

MOMENT DE RÉFLEXION

17.11.526

**OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MONSIEUR LE MAIRE ET CONSTATATION
DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Bonsoir,

Au nom de mes collègues du conseil, je tiens à souhaiter la bienvenue au public présent de même qu'à nos concitoyennes et concitoyens qui nous regardent par le truchement de la Télévision de La Mitis. Je préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Tous forment le quorum du conseil municipal. Les membres reconnaissent avoir été convoqués selon les dispositions de la Loi. La greffière rédige le procès-verbal.

17.11.527

LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil ayant reçu l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de l'adopter comme suit :

1. Ouverture de la séance par monsieur le maire et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.
3. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 octobre 2017 à 20 h 30 et de la séance extraordinaire du 5 octobre 2017 à 13 h 30.
4. Adoption du bordereau des comptes à payer de la Ville de Mont-Joli :

↪ Comptes réguliers : 494 447.58 \$

↪ Comptes préautorisés : 1 111 840.01 \$

ADMINISTRATION

5. Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2018.
6. Nomination d'un maire suppléant pour les mois de novembre, décembre 2017 et janvier 2018.
7. Dévolution des responsabilités aux membres du conseil.
8. Proclamation de la Ville de Mont-Joli « Municipalité alliée contre la violence conjugale ».
9. Nomination de monsieur Gilles Lavoie à siéger au conseil d'administration de l'Office Municipal d'Habitation de Mont-Joli.

FINANCES

10. Mandat à une personne pour enchérir et acquérir au nom de la Ville lors de la vente pour taxes de certains immeubles.
11. Autorisation de signature pour les effets bancaires.
12. Autorisation de paiement à la municipalité de Sainte-Flavie pour la compensation de l'annexion de l'Institut Maurice-Lamontagne.
13. Approbation des dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux (boulevard Jacques-Cartier).
14. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil pour l'année 2017.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

15. Autorisation d'ouverture de postes permanents saisonniers hiver.
16. Autorisation à la coordonnatrice aux activités culturelles et aux communications d'assister au forum Culture pour tous.

LOISIRS

17. Ratification d'embauche de personnel à la piscine Gervais-Rioux.
18. Autorisation de pont payant au profit du club de natation les Espadons Porlier.
19. Autorisation de fermeture de rues pour la parade de Noël.
20. Autorisation d'activité de financement pour le Club Lions.

TRAVAUX PUBLICS

21. Ratification d'un mandat à monsieur Claude Vézina, arpenteur-géomètre.
22. Autorisation de paiement no 2 – remplacement du ponceau du ruisseau Lebrun.
23. Ratification d'achat et d'installation d'un système d'entraînement à fréquence variable pour l'usine de filtration.
24. Ratification d'achat et d'installation d'un système d'entraînement à fréquence variable pour la station de pompage Sanatorium.
25. Autorisation de paiement numéro 1 pour le projet de la réfection de la rue St Jean-Baptiste.
26. Adjudication d'un contrat de fourniture de produits pétroliers pour l'année 2018.

URBANISME

27. Avis de motion d'un règlement instituant deux programmes de soutien à la rénovation.

28. Présentation du projet de règlement 2017-1372 instituant deux programmes de soutien à la rénovation.

AFFAIRES NOUVELLES

29. Adjudication d'un contrat de fourniture de sel de déglacage des chaussées pour l'hiver 2017-2018.

30. Appui de la Ville de Mont-Joli à la Société d'Exploitation des Ressources de La Mitis et à la municipalité de St-Gabriel-de-Rimouski pour le maintien du siège social de la SER de La Mitis.

31. Période de questions.

32. Clôture et levée de l'assemblée.

17.11.528 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE À 20 H 30 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 OCTOBRE 2017 À 13 H 30

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil reconnaissent avoir pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 octobre 2017 à 20 h 30 et de la séance extraordinaire du 5 octobre 2017 à 13 h 30;

CONSIDÉRANT QUE, de ce fait, la greffière est dispensée d'en faire lecture en vertu de l'article 333 de la *Loi sur les Cités et Villes*;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter lesdits procès-verbaux;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le procès-verbal du lundi 2 octobre 2017 à 20 h 30 en sa forme et teneur;

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le procès-verbal du jeudi 5 octobre 2017 à 13 h 30 en sa forme et teneur.

17.11.529 ADOPTION DU BORDEREAU DES COMPTES À PAYER DE LA VILLE DE MONT-JOLI

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labont appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité :

↳ que le conseil municipal autorise le paiement des comptes réguliers de la Ville de Mont-Joli au montant de 494 447.58 \$;

↳ et que le conseil ratifie le paiement des comptes préautorisés au montant de 1 111 840.01 \$.

ADMINISTRATION

17.11.530 ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2018

CONSIDÉRANT les dispositions des articles 319 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) quant à l'établissement d'un calendrier des séances ordinaires du conseil pour la prochaine année civile;

POUR CE MOTIF, il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité d'adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil qui suit pour l'année civile 2018:

- Le 15 janvier à 20 h 30,
- le 5 février à 20 h 30,
- le 19 février à 20 h 30,
- le 5 mars à 20 h 30,
- le 19 mars à 20 h 30,
- le 3 avril à 20 h 30,
- le 16 avril à 20 h 30,
- le 7 mai à 20 h 30,
- le 22 mai à 20 h 30,
- le 4 juin à 20 h 30,
- le 18 juin à 20 h 30 ,
- le 16 juillet à 20 h 30,
- le 20 août à 20 h 30,
- le 4 septembre à 20 h 30,
- le 17 septembre 20 h 30,
- le 1er octobre à 20 h 30,
- le 15 octobre à 20h30 ;
- le 5 novembre à 20 h 30
- le 19 novembre à 20 h 30
- le 3 décembre à 20 h 30

17.11.531 NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT POUR LES MOIS DE NOVEMBRE, DÉCEMBRE 2017 ET JANVIER 2018

Il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté résolu à l'unanimité de nommer le conseiller Gilles Lavoie du district 1 au poste de maire suppléant pour les mois novembre et décembre 2017 ainsi que janvier 2018. Par la même résolution, la Ville de Mont-Joli remercie le conseiller sortant Normand Gagnon qui a rempli ce rôle au cours des trois (3) derniers mois.

17.11.532 DÉVOLUTION DES RESPONSABILITÉS AUX MEMBRES DU CONSEIL

L'élection récente du conseil me fournit l'occasion de procéder à un nouveau partage des responsabilités entre les élus. L'objectif de ces dévolutions consiste à nommer, aux différents comités de travail de la Ville, une heureuse combinaison de personnes apportant à la fois de l'expérience et du sang neuf.

Monsieur Martin Soucy, maire

- √ Membre d'office de tous les comités de la Ville
- √ Communication et relations avec les citoyens
- √ La CODEM et le développement économique
- √ Politique familles-aînés
- √ Membre du conseil des maires de la MRC de la Mitis
- √ Membre du comité administratif de la MRC de La Mitis
- √ Membre du conseil d'administration du CLD
- √ Membre du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'aéroport de Mont-Joli
- √ Membre du Collectif régional de développement

Monsieur Gilles Lavoie

- √ Travaux publics, *répondant*
- √ Ressources humaines, *répondant*
- √ Fonds de retraite des employés, *répondant*
- √ Fondation de la Ville, *répondant*
- √ Office municipal d'habitation, *répondant*
- √ Stratégie à l'accueil des nouveaux arrivants

Madame Annie Blais

- √ Politique culturelle et CLAC, *répondante*
- √ Politique familles-aînés, *répondante*
- √ Parc du Ruisseau Lebrun, *répondante*
- √ Petit Plantarium, *répondante*
- √ Accueil des nouveaux arrivants, *répondante*
- √ Ressources humaines
- √ Fonds de retraite des employés

Monsieur Robin Guy

- √ Sécurité publique, *répondant*
- √ Sécurité incendie, *répondant*
- √ Comité de circulation, *répondant*
- √ Plan des mesures d'urgence et sécurité civile, *répondant*
- √ Maison des jeunes, *répondant*
- √ Parc du ruisseau Lebrun
- √ Petit Plantarium

Monsieur Jean-Pierre Labonté

- √ Sports et loisirs, *répondant*
- √ Comité des dons, *répondant*
- √ Corporation des événements spéciaux, *répondant*
- √ Corporation du stade du centenaire, *répondant*
- √ Politique culturelle et CLAC

Monsieur Alain Thibault

- √ Urbanisme, *répondant*
- √ Développement économique
- √ La CODEM
- √ Comité d'embellissement, *répondant*
- √ Finances
- √ Sports et Loisirs

Monsieur Denis Dubé

- √ Finances, *répondant*
- √ Développement économique, *répondant*
- √ La CODEM, *répondant*
- √ Sécurité publique
- √ Travaux publics
- √ Comité des dons
- √ Sécurité incendie
- √ Accueil des nouveaux arrivants

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité d'adopter officiellement ce partage des tâches entre les membres du conseil.

17.11.533

PROCLAMATION DE LA VILLE DE MONT-JOLI « MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE »

CONSIDÉRANT QUE la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne;

CONSIDÉRANT QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

CONSIDÉRANT QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

CONSIDÉRANT QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

CONSIDÉRANT QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

CONSIDÉRANT QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

CONSIDÉRANT QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'approuver les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Annie Blais appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu unanimement que le conseil municipal proclame la Ville de Mont-Joli « Municipalité alliée contre la violence conjugale ».

17.11.534 NOMINATION DE MONSIEUR GILLES LAVOIE À SIÉGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE MONT-JOLI

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la nomination de monsieur Gilles Lavoie à siéger au conseil d'administration de l'office municipal de l'habitation de Mont-Joli, et ce, jusqu'au 31 décembre 2018.

FINANCES

17.11.535 MANDAT À UNE PERSONNE POUR ENCHÉRIR ET ACQUÉRIR AU NOM DE LA VILLE LORS DE LA VENTE POUR TAXES DE CERTAINS IMMEUBLES

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli peut enchérir et acquérir à la vente pour taxes qui aura lieu le 30 novembre 2017 conformément à l'article 536 de la Loi sur les Cités et Villes;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité de nommer monsieur Joël Harrisson, greffier adjoint, son mandataire en vue d'acquérir pour et au nom de la Ville de Mont-Joli tout immeuble qui ne trouvera adjudicataire lors de la vente pour taxes du 30 novembre 2017 et devant se tenir à la salle des conseillers de l'Hôtel de Ville de Mont-Joli situé au 40, avenue de l'Hôtel de Ville.

Le mandataire ne sera pas tenu de payer immédiatement le montant de l'adjudication.

Le mandataire ne pourra enchérir au-delà du montant des taxes, en capital, intérêts et frais plus un montant suffisant pour satisfaire à toutes dettes privilégiées d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales.

17.11.536 AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LES EFFETS BANCAIRES

Il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser les personnes suivantes à signer pour et au nom de la Ville de Mont-Joli les effets bancaires soient madame Annie Blais, messieurs Martin Soucy, Gilles Lavoie, Robin Guy, Jean-Pierre Labonté, Alain Thibault, Denis Dubé et Steve Corneau, directeur des finances et trésorier ainsi que madame Isabelle Aspirot, trésorière adjointe.

17.11.537 AUTORISATION DE PAIEMENT À LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FLAVIE POUR LA COMPENSATION DE L'ANNEXION DE L'INSTITUT MAURICE-LAMONTAGNE

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi 269 adopté le 19 décembre 1986;

CONSIDÉRANT la compensation tenant lieu de taxes reçue du gouvernement fédéral pour l'Institut Maurice-Lamontagne en septembre 2017 au montant de 178 061.80 \$.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli doit rembourser 30 % de ladite compensation;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité que le conseil autorise le paiement d'un montant de 53 418.54 \$ à la municipalité de Sainte-Flavie en compensation pour l'annexion du territoire de l'Institut Maurice-Lamontagne.

17.11.538 APPROBATION DES DÉPENSES POUR LES TRAVAUX EXÉCUTÉS SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX (BOULEVARD JACQUES-CARTIER)

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Mont-Joli approuve les dépenses de 138 963.69 \$ pour les travaux exécutés sur des artères dont la gestion incombe à la Ville soit le boulevard Jacques-Cartier pour un montant subventionné de 75 000 \$ conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports. Les travaux effectués en vertu des présentes dépenses ne font pas l'objet d'une autre subvention. Les travaux ont été réalisés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la Ville et que le dossier de vérification est constitué.

17.11.539 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2017

Item retiré.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

17.11.540 AUTORISATION D'OUVERTURE DE POSTES PERMANENTS SAISONNIERS HIVER

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'ouverture de deux postes d'opérateur 1 et un poste d'opérateur 2 permanents saisonniers hiver.

17.11.541 AUTORISATION À LA COORDONNATRICE AUX ACTIVITÉS CULTURELLES ET AUX COMMUNICATIONS D'ASSISTER AU FORUM CULTURE POUR TOUS

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise madame Martine Proulx, Coordonnatrice aux activités culturelles et aux communications d'assister au forum Culture pour tous, les 24 et 25 novembre prochains au Parc régional de Val-d'Irène. Par la même résolution, le conseil municipal autorise les frais de déplacement et d'hébergement.

LOISIRS

17.11.542 RATIFICATION D'EMBAUCHE DE PERSONNEL À LA PISCINE GERVAIS-RIOUX

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité que le conseil ratifie l'embauche de mesdames Joshiane Gagnon et Daisy Bélanger. Mesdames Gagnon et Bélanger ont leurs certifications de sauveteur de la Société de sauvetage et moniteur de la Croix Rouge. Madame Gagnon a débuté son emploi le 14 octobre et madame Bélanger le 20 octobre 2017.

17.11.543 AUTORISATION DE PONT PAYANT AU PROFIT DU CLUB DE NATATION LES ESPADONS PORLIER

Il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser le Club de natation Les Espadons Porlier à organiser une activité de financement de type « pont payant » le samedi 2 décembre de 8h à 15 h 30.

Les bénévoles s'installeront aux intersections Doucet/Lindsay, Villeneuve/Poirier, Doucet/Des Érables, Beauré/Jacques-Cartier et Jacques-Cartier/Rioux.

Les responsables s'assureront du respect de toutes les mesures de sécurité nécessaires tant envers la Sûreté du Québec (SQ), le service ambulancier de même que le service de sécurité incendie.

17.11.544 AUTORISATION DE FERMETURE DE RUES POUR LA PARADE DE NOËL

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité que le conseil autorise la fermeture de rue lors de la parade de Noël qui se déroulera le 2 décembre 2017 dès 10h. Le départ se fera de la caserne des pompiers sur la rue Lindsay jusqu'à l'avenue Rioux, de l'avenue Rioux au boulevard Jacques-Cartier et finalement du boulevard Jacques-Cartier jusqu'au centre Le Colombien.

Par la même résolution, le conseil autorise les dépenses pour la réalisation de cette activité totalisant environ 1625 \$.

17.11.545 AUTORISATION D'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT POUR LE CLUB LIONS

Il est proposé par la conseillère Annie Blais appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité d'autoriser les membres du Club Lions de Mont-Joli à tenir une activité de financement sur le territoire de la Ville de Mont-Joli le 27 novembre 2017 sous la formule "porte-à-porte" pour la vente de cannes de bonbons, et ce, de 16 h 30 à 21 h 30.

TRAVAUX PUBLICS

17.11.546 RATIFICATION D'UN MANDAT À MONSIEUR CLAUDE VÉZINA, ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

Il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal ratifie un mandat à monsieur Claude Vézina, arpenteur-géomètre, pour effectuer un relevé topographique complémentaire pour la préparation d'un bassin de rétention du marais du parc industriel Pierre de Bané, et ce, au coût de 750 \$ plus les taxes.

17.11.547 AUTORISATION DE PAIEMENT NO 2 – REMPLACEMENT DU PONCEAU DU RUISSEAU LEBRUN

CONSIDÉRANT QUE la firme Les Excavations Léon Chouinard et Fils Ltée a présenté à la firme Stantec une demande de paiement no 2 pour le remplacement du ponceau du ruisseau Lebrun d'un montant de 191 846.87 \$;

CONSIDÉRANT QUE ladite demande de paiement a une retenue contractuelle de 10 %;

CONSIDÉRANT l'analyse de la demande de paiement no 2 et la recommandation de la firme Stantec ainsi que du directeur des finances et trésorier, monsieur Steve Corneau;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement no 2 au montant de 191 846.87 \$ à la firme Les Excavations Léon Chouinard Ltée.

17.11.548 RATIFICATION D'ACHAT ET D'INSTALLATION D'UN SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT À FRÉQUENCE VARIABLE POUR L'USINE DE FILTRATION

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil municipal ratifie l'achat et l'installation d'un système d'entraînement à fréquence variable pour l'usine de filtration à la firme Automation D'Amours inc., et ce, au montant de 13 325 \$ plus les taxes.

17.11.549 RATIFICATION D'ACHAT ET D'INSTALLATION D'UN SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT À FRÉQUENCE VARIABLE POUR LA STATION DE POMPAGE SANATORIUM

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal ratifie l'achat et l'installation d'un système d'entraînement à fréquence variable pour la station de pompage Sanatorium à la firme Automation D'Amours inc., et ce, au montant de 16 700\$ plus les taxes.

17.11.550 AUTORISATION DE PAIEMENT NUMÉRO 1 POUR LE PROJET DE LA RÉFECTION DE LA RUE ST-JEAN-BAPTISTE

CONSIDÉRANT QUE la firme Les Excavations Léon Chouinard et Fils Ltée. a présenté à la firme Stantec une demande de paiement no 1 pour le projet de la réfection de la rue St-Jean-Baptiste;

CONSIDÉRANT QUE ladite demande de paiement a une retenue contractuelle de 10 %;

CONSIDÉRANT l'analyse de la demande de paiement no 1 et la recommandation de la firme Stantec ainsi que du directeur des finances et trésorier, monsieur Steve Corneau;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement no 1 au montant de 12 479.90 \$ taxes incluses à la firme Les Excavations Léon Chouinard Ltée.

17.11.551 ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE FOURNITURE DE PRODUITS PÉTROLIERS POUR L'ANNÉE 2018

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli a procédé à un appel d'offres pour la fourniture de produits pétroliers pour l'année 2018;

CONSIDÉRANT QUE deux (2) entreprises ont présenté des propositions à savoir :

- Les Pétroles R. Turmel Inc. 199 223.00 \$ taxes incluses
- Les Pétroles BSL (Sonic) 198 387.20 \$ taxes incluses

CONSIDÉRANT le profit le plus bas inscrit aux soumissions;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions et la recommandation du directeur du service des finances, monsieur Steve Corneau et du superviseur à l'approvisionnement monsieur Gilles Gaudreault;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Annie Blais appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité d'accorder à Pétrole BSL (Sonic), le contrat de fourniture de produits pétroliers pour l'année 2018, et ce, pour un montant total de 198 387.20 \$ incluant les taxes.

URBANISME

17.11.552 AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT INSTITUANT DEUX PROGRAMMES DE SOUTIEN À LA RÉNOVATION

Le conseiller Alain Thibault donne avis de motion avec dispense de lecture qu'à une séance ultérieure de ce conseil sera présenté pour adoption un règlement instituant deux programmes de soutien à la rénovation.

17.11.553 PRÉSENTATION DU PROJET RÈGLEMENT 2017-1372 INSTITUANT DEUX PROGRAMMES DE SOUTIEN À LA RÉNOVATION

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité que le conseil adopte la présentation du projet de règlement 2017-1372 instituant deux programmes de soutien à la rénovation présenté par le conseiller Alain Thibault.

Ce règlement, instauré par la Société d'habitation du Québec, favorise la mise en place par la Ville de Mont-Joli de mesures pour stimuler la revitalisation de la vocation résidentielle en déclin dans un ou des secteurs de son territoire.

Ce règlement prévoit qu'une aide financière accordée à la fois par la Société d'habitation du Québec et la Ville de Mont-Joli est remise aux propriétaires admissibles auxdits programmes de subvention. Ce règlement prévoit les règles d'attribution des montants accordés, les conditions d'admissibilités des participants, des bâtiments et des travaux ainsi que les dispositions administratives.

AFFAIRES NOUVELLES

17.11.554 ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE FOURNITURE DE SEL DE DÉGLAÇAGE DES CHAUSSÉES POUR L'HIVER 2017-2018

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli a procédé à un appel d'offres pour la fourniture de sel de déglacage des chaussées pour l'hiver 2017-2018;

CONSIDÉRANT QUE cinq (5) entreprises ont présenté des propositions à savoir :

- Sel Windsor 61 389.75 \$, incluant les taxes
- Sel Warwick inc. : 65 535.75 \$, incluant les taxes
- SEBCI 72 641.21 \$, incluant les taxes
- Cargill ne soumissionne pas
- Compass minerals ne soumissionne pas

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions et la recommandation du superviseur de l'approvisionnement, monsieur Gilles Gaudreault;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité d'accorder à Sel Windsor le contrat de fourniture de sel de déglacage des chaussées pour l'hiver 2017-2018 et ce, aux prix unitaires soumis pour un montant total prévisionnel de 61 389.75\$, incluant les taxes.

17.11.555 APPUI DE LA VILLE DE MONT-JOLI A LA SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA MITIS ET À LA MUNICIPALITÉ DE ST-GABRIEL-DE-RIMOUSKI POUR LE MAINTIEN DU SIÈGE SOCIAL DE LA SER DE LA MITIS

CONSIDÉRANT la fusion des Sociétés d'Exploitation des Ressources de la Mitis et de la Neigette;

CONSIDÉRANT le rôle agro-forestier de Saint-Gabriel-de-Rimouski dans la région;

CONSIDÉRANT QUE Saint-Gabriel-de-Rimouski est bien situé géographiquement pour couvrir le territoire desservi;

CONSIDÉRANT QUE le maintien du siège social dans la municipalité permettra de conserver les emplois dans la région de La Mitis;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal appui la Société d'exploitation des ressources de la Mitis ainsi que la Municipalité de St-Gabriel-de-Rimouski afin que les bureaux administratifs de la Société d'Exploitation des Ressources fusionnée soient basés à Saint-Gabriel-de-Rimouski.

17.11.556 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

17.11.557 CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 21h, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de lever la présente séance.

Martin Soucy
Maire

Kathleen Bossé
Greffière